

Nice, le 17 décembre 2025

Objet : Situation des agents d'entretien dans les Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

Madame la Directrice de la Famille,

Il y a un an, vous avez intensifié le recrutement d'auxiliaires de crèche, en proposant, notamment aux agents d'entretien déjà en poste, de participer aux jurys organisés.

L'objectif était de palier à la pénurie d'auxiliaire de puériculture, tout en respectant les quotas diplômés – qualifiés, et de répondre au manque de professionnels auprès des enfants.

Aujourd'hui, certaines structures de la ville de Nice, notamment les très grandes, connaissent une pénurie d'agents d'entretien.

S'ajoute aux grandes surfaces à nettoyer dans ces établissements, une polyvalence de ces agents.

En effet, ils sont souvent sollicités auprès des enfants, ainsi qu'en cuisine.

Cette polyvalence que nous avions dénoncée, il y a quelques années, est encore trop présente dans le quotidien des professionnels.

De plus, le pool de remplaçants semaine semble dépourvu d'agents d'entretien et les remplacements s'organisent entre les structures.

Aussi, de nombreuses candidatures vous sont parvenues pour ces postes, mais sont restées sans réponse. L'embauche de personnels pour l'entretien ne nécessitant pas de qualification particulière, comme stipulé dans l'adresse aux agents du 15 avril 2024, il nous semble urgent de recruter des adjoints techniques afin de renforcer les équipes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Directeur de la Famille, l'expression de nos salutations respectueuses.

**PO/ Le syndicat CGT
La référente de la section Petite Enfance**



CARUSO Marianne